

Lalinde, le 20 Janvier 2020



Le Maire de Lalinde

à

Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie, le **Mercredi 29 Janvier 2020 à 21 heures.**

L'ordre du jour est le suivant :

**I. Questions d'ordre budgétaire et comptable**

1. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020 (D.E.T.R.) concernant la réfection de la toiture de la Mairie (*délib. n° 20.01.29 – 01*)
2. Demande de subvention auprès de la Région Nouvelle Aquitaine au titre de l'appel à projets « Ruralités 2020 » concernant l'opération de revitalisation du centre-bourg de Port de Couze (*délib. n° 20.01.29 – 02*)
3. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du « Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation » 2020 (F.I.P.D.R.) et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), concernant l'extension du parc de caméras de vidéo-protection (*délib. n° 20.01.29 – 02 Bis*)
4. Instauration d'un tarif spécifique pour les repas pris au restaurant scolaire par les élèves de la classe ULIS (*délib. n° 20.01.29 – 03*)

**II. Ressources Humaines**

1. Mise en oeuvre réglementaire du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), dans le cadre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) (*délib. n° 20.01.29 – 04*)

**III. Affaires patrimoniales**

1. Acquisition des portions de parcelles nécessaires à l'aménagement de la zone de « La Gratusse » (*délib. n° 20.01.29 – 05*)

#### IV. Conventions et contrats

1. Renouvellement triennal du contrat de maintenance du logiciel de gestion des cimetières avec la société SISTEC de Labège(31) (*délib. n° 20.01.29 – 06*)
2. Renouvellement triennal du contrat de maintenance du logiciel de gestion de l'urbanisme avec la société SISTEC de Labège(31) (*délib. n° 20.01.29 – 07*)
3. Conventions de formation des deux apprentis du centre technique avec le CFAA de la Dordogne pour les années 2020 et 2021 (*délib. n° 20.01.29 – 08*)

#### V. Intercommunalité

1. Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24) (*délib. n° 20.01.29 – 09*)
2. Désignation d'un second délégué titulaire et d'un second délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24), en raison de la modification de ses statuts (*délib. 20.01.19 – 10*)
3. Approbation du transfert de la compétence « Assainissement Non Collectif » (ANC) de la communauté de communes Périgord Limousin, au SMDE 24 (*délib. n° 20.01.29 – 11*)

***Afin de pouvoir donner une réponse la plus complète possible aux éventuelles questions diverses, je vous remercie de les faire parvenir en Mairie par écrit ou par mail, et ce au moins 48h avant la date du Conseil Municipal.***

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire,

Christian BOURRIER

